



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CHER

Préfecture
Cabinet de la Préfète
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication

☎ : 02.48.67.34.27

Affaire suivie par Sarah ZAÏDI
Courriel : sarah.zaidi@cher.gouv.fr

Bourges, le 14 juin 2017

La Préfète du Cher

à

Mesdames et Messieurs les maires du département du Cher
(en communication à Monsieur le sous-préfet de Saint-Amand-Montrond et
Monsieur le sous-préfet de Vierzon)

OBJET : Célébration du 77^{ème} anniversaire de l'Appel historique du 18 juin 1940.

P.J : 2

À l'occasion de la journée nationale commémorative de l'appel historique du général De Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi, le dimanche 18 juin 2017, je vous prie de bien vouloir prendre toutes dispositions utiles pour que cette commémoration se déroule, dans votre commune, dans les meilleures conditions.

Je vous demanderai de bien vouloir organiser cette commémoration de la façon suivante :

- pavoisement des édifices publics toute la journée du 18 juin,
- cérémonie au monument aux morts,
- lecture de l'Appel du 18 juin,
- lecture du message de Madame la ministre des Armées que vous trouverez ci-joint,
- toute activité mettant en œuvre le « devoir de mémoire ».

Pour la Préfète et par délégation,
La chef du BREC,

Orane BARBIER

